

COMPTE RENDU

5ème réunion Comité de quartier Paris-Chennevières

Tenue le 28 novembre 2023

Représentants Municipalité de CHENNEVIERES sur MARNE			
Noms - Prénoms	Présent(e)s	Excusé(e)s	Absent(e)s
FASANARO Denis (Elu Référent)	X		
DUPUIS Eddy (Coordinateur)	X		
Membres du Comité de Quartier (dans l'ordre du tirage au sort)			
Noms - Prénoms	Présent(e)s	Excusé(e)s	Absent(e)s
CAMILOTTO Aldo	X		
BOUE Steffanie	X		
DOS SANTOS Antonio	X		
GONCALVES Nelson		X	
BOUTTEFEUX Sylvie	X		
LOUAIL Damien	X		
BOULANT Gilbert	X		
BETAÏLLE Guy		X	
DION Michèle			X
CASPAR Bernard	X		
GUILMOTO François	X		
BAPTISTA Serge		X	
BOISSEAU Bernard	X		
BALDUCCI Dominique	X		
DEHAUT Bernard	X		

Objet de la réunion

Cette cinquième réunion avait pour but de suivre l'évolution des échanges entre les représentants de la Municipalité et les habitants du quartier. La séance a été ouverte à 19h45.

Ne sont repris dans ce compte-rendu que les nouveaux éléments formulés par les représentants de la Municipalité ou du Comité de Quartier.

Ordre du jour

- Discussion autour des sujets proposés par mail pour la réunion
- Tour de table, questions diverses et propositions pour le prochain comité de quartier

Nomination du secrétaire de séance

En l'absence de M. Guy BETAÏLLE, Mme Steffanie BOUE s'est proposée pour le remplacer. Elle a été nommée à l'unanimité.

Prochaine réunion

Volonté d'augmenter la fréquence et d'avoir une réunion par trimestre.

Prochaine date à définir, probablement vers Février 2024.

Membres du comité

M. DUPUIS a contacté (comme validé dans le précédent Compte Rendu) les 2 personnes identifiées comme régulièrement absentes afin de leur demander si elles souhaitaient toujours faire partie des membres titulaires du comité de quartier. Dans ce cadre, Mme CHOURRE a donné sa démission et a été remplacée par M. DEHAUT en

tant que membre titulaire. Mme. BOUTTEFEUX a confirmé qu'elle souhaitait participer à la réunion d'aujourd'hui.

Sécurité / Travaux

- La priorité à droite entre la D4 et l'avenue Claire / avenue du Bois est fortement non respectée, risque d'accident élevé.
 - ➔ Dans un premier temps, il a été proposé de repositionner le panneau de priorité à droite qui est actuellement peu visible.
 - ➔ Il a été fortement suggéré de rendre le panneau lumineux afin de le rendre encore plus visible.
 - ➔ Il a été également proposé de mettre en place un plateau surélevé au niveau du passage piéton pour faire ralentir les véhicules.
 - ➔ M. FASANARO et M. DUPUIS rappellent qu'il s'agit d'une voirie départementale, la réalisation des travaux sur cette voie incombe au département. Néanmoins ces suggestions seront transmises au service de la voirie du département.

- Des dysfonctionnements des luminaires sur la D4 sont constatés régulièrement, notamment au niveau de la pharmacie. De plus, depuis plusieurs jours certains réverbères, à l'angle de la D4 et de l'avenue Claire, sont éteints ce qui rend ce secteur dangereux compte tenu de l'encombrement des trottoirs avec les emprises de chantier sur la voie publique.

- Présence d'un trou sur la chaussée, au niveau de l'Avenue de Coeuilly et chaussée endommagée au niveau du rond point à côté de la maison des associations (au niveau du métro)
 - ➔ M. DUPUIS a noté mais a rappelé qu'il ne faut pas hésiter à faire un « Chennevières je signale » ou envoyer directement le signalement à lui-même ou à M. FASANARO.
 - ➔ Les membres du comité ont indiqué qu'il est difficile de faire un signalement lorsqu'on circule en véhicule et de prendre des photos.
 - ➔ Un questionnaire a été émis sur l'utilité des caméras de télésurveillance qui devraient pouvoir détecter ce type de problème, sans avoir besoin du signalement des riverains.

- M. FASANARO a confirmé les travaux d'enfouissement des réseaux électriques sur l'avenue d'Autun, Claire, Raymond, George pour 2024/2025, ainsi que le changement de l'éclairage en led.

- Les membres du comité de quartier sont alignés sur le sentiment d'une bétonisation de notre quartier, notamment au niveau de l'avenue Claire, ainsi qu'un manque d'espace vert.
La nécessité de la construction de nouvelles habitations pour répondre au besoin de logements en Ile-de-France est comprise, cependant il est souhaité que cela soit fait en harmonie avec les habitations déjà présentes. De plus, il y a un manque de visibilité sur les constructions prévues sur le quartier à long terme, ce qui empêche les riverains de se projeter.
 - ➔ M. DUPUIS a proposé de convier le responsable du service urbanisme lors du prochain comité pour donner de la visibilité sur les travaux à venir sur la commune et sur le plan sur le long terme.
 - ➔ Face à l'inquiétude que suscite la multiplication des chantiers et la "bétonisation" qui en résulte, il est demandé que la municipalité prenne l'initiative d'organiser une présentation spécifique du secteur « Paris-Chennevières » à l'ensemble des riverains du quartier afin de discuter des projets qui les concernent.
 - ➔

- La circulation sur le trottoir de l'avenue Claire est dangereuse, au niveau des chantiers : le trottoir n'est pas assez large et il y a un nouveau risque d'effondrement. Il y a également une cuvette d'eau sur la chaussée qui éclabousse les piétons lors du passage d'un véhicule.

- Une forte inquiétude a été émise sur les détériorations des voies publiques causées par les différents chantiers du quartier, et sur la responsabilité des constructeurs sur les travaux de réparations pendant et à la fin des travaux.
 - ➔ M. DUPUIS a indiqué qu'un constat est réalisé par un huissier avant et après les travaux afin de constater les dommages causés. L'ensemble des dommages doivent être prises en charge par les constructeurs.
 - ➔ Certains membres du comité de quartier ont attiré l'attention sur le fait que les dégradations ne se localisent pas uniquement à proximité du chantier, mais sur l'itinéraire emprunté par des véhicules de fort

tonnage circulant dans le quartier sur ses rues étroites pour ce type de véhicules. A titre d'exemple, bordure de trottoir endommagé Avenue Edmond, trou sur trottoir au niveau d'un regard Avenue Emile Renaud, le Service voirie de la ville est intervenu immédiatement pour sécuriser l'endroit dès qu'il a eu connaissance de ce dommage.

- ➔ Les constructeurs doivent également une cotisation mensuelle ou annuelle sur leurs emprises L'ensemble des tarifications pour l'occupation du domaine public sont inscrites sur les décisions municipales N° 2022-046.

Stationnement

- Il a été constaté des stationnements abusifs entre autre au niveau de l'avenue Germaine ou sur avenue Georges.
 - ➔ M. FASANARO et M. DUPUIS ont rappelé que si le stationnement respecte la réglementation, le stationnement n'est pas considéré comme abusif. Cependant, si non respect, comme l'absence de plaque d'immatriculation ou stationnement excédent 7 jours, il faut contacter la police municipale qui procédera à la verbalisation.
- Le stationnement sur l'avenue du bois a été mentionné et la proposition lors du précédent comité qui est de réalisé un marquage au sol en quinconce a été validé par les membres présents.
 - ➔ Afin de faciliter le marquage au sol, M. DUPUIS a expliqué comment le réaménagement des stationnements de la rue Jules VIEJO avait été réalisé, à savoir :
 - La ville avait comme projet de modifier le stationnement
 - Des riverains ont en parallèle sollicité la ville pour laisser savoir qu'il y avait des problèmes liés à la circulation dans cette rue, 2 habitants de la rue se sont proposés de consulter l'ensemble des habitants pour leur soumettre un plan qu'ils avaient réalisé de leurs propres initiatives et qu'ensuite ils souhaitaient soumettre à la ville
 - Une réunion a ensuite été réalisé avec le service voirie pour échanger sur leur proposition
 - Après avoir pris en compte la proposition des habitants le service voirie a validé l'implantation des nouveaux saisonnements puis a mis en œuvre
 - ➔ À la suite de cette explication M. BOULANT et M. CASPAR se sont proposé d'aller à la rencontre des habitants de l'avenue du Bois pour échanger avec eux et travailler sur une proposition qu'ils souhaitent faire à la ville, reprenant la méthode de la rue Jules VIEJO cité ci-dessus.
 - ➔ M.DUPUIS s'est proposé et engagé à transmettre des plans de la voie concernée.
- Le stationnement des voitures se font sur les 2 côtés du trottoir sur l'Avenue Mozart, rendant l'impossibilité d'utiliser les trottoirs.
 - ➔ M. DUPUIS a rappelé comme lors d'une précédente réunion qu'il s'agit d'une voie privée ouverte à la circulation. Le problème a été déjà remonté et les habitants de l'avenue ont été reçus par la mairie afin de trouver une solution : il a été proposé de rendre la voie réellement privée en ajoutant une barrière sécurisée. Cependant, le sujet n'a pas abouti car les habitants n'ont pas réussi à se mettre d'accord.
 - ➔ Les membres du comité ont remonté qu'il serait important de remettre le sujet d'actualité, étant donné la dangerosité de la non possibilité d'utilisation des trottoirs.
- Une personne de l'assistance a suggéré la création de bateau devant sa maison pour lui permettre de garer son véhicule dans sa propriété et libérer des places en extérieur, afin de répondre aux problématiques de stationnement.
 - ➔ M. DUPUIS a indiqué qu'il fallait effectuer cette demande auprès du service voirie auprès des services techniques.
- Il a été demandé de vérifier si le stationnement sur l'avenue Georges est redevenu alterné depuis Septembre ou si l'arrêté est toujours en cours car il a été prolongé à plusieurs reprises.
- Selon le souhait de certains commerçants, une demande a été formulée pour réactiver les arrêts minutes sur la D4.

Propreté

- Il a été constaté des problèmes de propreté de la D4.

- ➔ M. FASANARO a indiqué avoir travaillé avec les services de nettoyage de la ville sur plusieurs jours (semaine 48) afin de procéder au nettoyage. Cependant, les incivilités des gens font qu'il est difficile d'avoir une route propre.
- ➔ Un membre présent a indiqué que bien que ce travail ait été nécessaire, il est incomplet. Les caniveaux sont encrassés depuis plusieurs années obstruant l'écoulement d'eau. Cette situation a déjà été signalée dans d'autres instances sans le moindre résultat.
- Un dysfonctionnement a été constaté sur la collecte des verres vides à plusieurs reprises (Avenue Raymond). Suite à la remontée d'un des membres du comité, le problème a été remonté au service du territoire (GPSEA) dont c'est la compétence et de nouveaux passages ont été planifiés afin de procéder à la collecte. Le problème semble être maintenant résolu, mais la ville et les habitants concernés restent vigilants.
 - ➔ Il manque cependant de la communication lorsque les éboueurs repassent pour que toutes les personnes concernées puissent sortir ses poubelles / bacs.

Enfance

- Il a été demandé lors du précédent comité de quartier la mise en place d'aires de jeu pour les enfants du quartier. Cependant, le sujet n'a pas avancé.
 - ➔ Salle Cordelle : le lieu est déjà sécurisé, et il y a un espace extérieur suffisant pour la mise en place de jeu. Le lieu est également proche de l'école Rousseau. Le projet va être soumis pour étude.
 - ➔ Au niveau de Germaine Tillon, sur le mail : il y a également assez d'espace pour la mise en place de jeux, proche de l'école et loin de la circulation.
- La carte de sectorisation des écoles maternelles et primaires a été modifiée en septembre 2023 pour la prochaine rentrée : une partie de la zone pavillonnaire du quartier, historiquement rattaché à Rousseau, a été rattaché à l'école Germaine Tillon. Ce nouveau découpage enlève la mixité présente sur l'école Rousseau, qui est bénéfique pour les enfants et pour les écoles. Ni les Représentant des Parents d'Elèves de Rousseau, ni les directrices n'ont été concertés dans cette décision, et nous laisse dans une incompréhension générale sur ce choix.
 - ➔ M. DUPUIS a proposé de monter une réunion avec Mme. VIALATOUX (Maire-adjointe) et M. NOURY (directeur du service scolaire) et Mme. BOUE a l'initiative de cette question.

Circulation et accès

- Point positif sur l'éclairage du mail.
 - ➔ Attention, de l'eau stagne sur le terrain, mauvaise évacuation des eaux de pluie.
- Nous sommes en attente du plan vélo car pour le moment compliqué d'accéder au mail et donc les cyclistes continuent d'utiliser les trottoirs.
 - ➔ M. FASANARO a indiqué que le plan sera disponible d'ici fin 2025 / début 2026.